



Société Canine Midi Côte d'Azur
Association Canine Territoriale Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Affiliée à la Centrale Canine reconnue d'utilité publique

MARTIGUES

La Halle de Martigues - Av. Louis-Sammut - 13 500 Martigues

SAMEDI 18 AVRIL 2026 CACS

DIMANCHE 19 AVRIL 2026 CACIB
Exposition dans le cadre du Trophée de la Méditerranée

Expositions avec horaires de jugement à respecter

RENSEIGNEMENTS :

Patrice Vigne ☎ 06 25 79 99 99
Michèle Rollet ☎ 06 25 79 84 09
(michele.rollet93@orange.fr)

ENGAGEMENT EN LIGNE

avec paiement sécurisé : **cedia.fr**

ENGAGEMENT PAPIER

adresser à :

Michèle ROLLET
Exposition de Martigues
93 allée de St André
01960 PERONNAS

Samedi 18 avril

**Régionale d'Elevage du
BERGER AMERICAIN MINIATURE**
Juge : M. KARCHER - Contact : espago@orange.fr

**5 BEST : BABIES, PUPPIES, VÉTÉRANS,
JEUNES, ADULTES**

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Notre e-catalogue disponible sur cedia.fr
2h avant l'exposition.
(voir p. 5 pour la prévente du catalogue papier)

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR DIMANCHE 19 AVRIL

jugé par
CHRISTIAN KARCHER



2 DATES DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :
le **23 MARS** (cachet de la poste) et **3 AVRIL 2026** (date de réception)
Augmentation des prix entre ces deux dates.

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

Groupe 01	18/04/2026
Berger américain miniature, Berger blanc suisse, Berger de Beauce, Berger de Bohême, Berger de Picardie, Bergers de Brie, Bergers de l'Est et italiens, Border Collie, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	BARENNE Roger
Berger des Shetland, Colleys	DESSERNE Sylvie
Bergers hollandais, Chien loup de Saarloos, Chiens de berger belge, Schapendoes, Schipperke	FAVRE René
Berger australien, Bobtail, Bouvier d'Australie, Colley barbu, Kelpie australien	GRAPPIN Pascal
Bergers allemands, Bergers des Pyrénées, Bouvier des Ardennes ^{spé} , Bouvier des Flandres ^{spé} , Chien de berger catalan, Welsh Corgis, <i>Races non citées</i>	MORBELLI Jean-Jacques
Groupe 02	18/04/2026
Bergers de l'Est et italiens	BARENNE Roger
Boxer, Mâtin napolitain ^{spé} , Shar Pei	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Cane Corso	DESCHODT Céline
Bouvier Suisses, Rottweiler ^{spé}	FALAH Hamid
Bullmastiff, Mastiff	FAVRE René
Bulldog anglais, Bulldog Continental, Chien de berger Kangal, Dobermann, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Dogues allemands, Léonberg, Presa Canario, Saint Bernard, Terrier noir russe, <i>Races non citées</i>	MAKOMASKI Maria
Chien de montagne des Pyrénées, Dogue argentin, Hovawart ^{spé} , Landseer, Mâtin des Pyrénées, Pinscher, Schnauzer, Terre Neuve	MORBELLI Jean-Jacques
Groupe 03	18/04/2026
Terrier nu américain, Russell Terriers, <i>Races non citées</i>	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terriers d'Ecosse ^{spé}	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Biewer Terrier, Terrier du Yorkshire	ESCOFFIER Jean-Louis
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers ^{spé} , Norwich et Norfolk Terrier, Ratier valencien, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	ROUND Katharina
Groupe 04	18/04/2026
Teckels	VARLET Marie-France
Groupe 05	18/04/2026
Spitz allemands, Spitz italien	BARENNE Roger
Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Akita américain, Basenji, Chien du Pharaon, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Eurasier, <i>Races non citées</i>	GOGIBUS Judith
Akita ^{spé} , Chiens nordiques ^{spé} , Samoyède ^{spé} , Spitz du Japon ^{spé}	ROUND Katharina
Groupe 06	18/04/2026
Beagle, Beagle Harrier, Harrier	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Basset Hound, Dalmatien, Rhodesian Ridgeback	ROUSSET Bernard
Groupe 07	18/04/2026
Epagneul bleu de Picardie ^{spé} , Epagneul de Pont-Audemer ^{spé} , Epagneul picard ^{spé}	BARENNE Roger
Braques de Weimar	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque slovaque à poil dur, Braques hongrois, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Langhaar, Pointer	BONNET Michel
Braque italien, Braque Saint Germain, Epagneul français, Griffon Korthals, <i>Races non citées</i>	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais	DESSERNE Sylvie
Braques français	ROUSSET Bernard
Groupe 08	18/04/2026
Barbets, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Lagotto Romagnolo, <i>Races non citées</i>	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Golden, Labrador, Retrievers	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Chien d'eau américain ^{spé} , Cockers américains ^{spé} , Cockers anglais ^{spé} , Spaniels ^{spé}	ROUSSET Bernard
Groupe 09	18/04/2026
Bichons, Chiens chinois à crête, Petit chien lion, Petits belges	DESSERNE Sylvie
Bouledogues français, Chiens du Tibet, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois	ESCOFFIER Jean-Louis
Caniches, Carlins, Terrier de Boston	FAVRE René
Chihuahuas, Coton de Tuléar, Epagneuls continentaux ^{spé} , Petits chiens russes ^{spé} , <i>Races non citées</i>	NODALLI Viviana (ITALIE)
Groupe 10	18/04/2026
Azawakh ^{spé} , Greyhound ^{spé} , Lévrier espagnol ^{spé} , Sloughi ^{spé}	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Barzoï ^{spé} , Lévrier écossais, Lévrier hongrois ^{spé} , Lévrier irlandais, Lévrier polonais ^{spé} , <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Lévrier afghan, Petit lévrier italien, Saluki, Whippet	NODALLI Viviana (ITALIE)

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

Groupe 01	19/04/2026
Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Berger de Beauce, Berger de Picardie, Berger des Shetland, Bergers allemands, Bergers de Brie, Bergers des Pyrénées, Bobtail, Border Collie, Bouvier d'Australie, Chien de berger catalan, Colley barbu, Colleys, Kelpie australien, Welsh Corgis, <i>Races non citées</i>	KARCHER Christian
Berger de Bohême, Berger de Croatie, Berger de Bergame, Komondor, Kuvasz, Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Slovensky cuvac, Berger de russie méridionale, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	MAKOMASKI Maria
Berger américain miniature ^{spé} , Berger australien, Berger blanc suisse, Bergers hollandais	MORBELLI Jean-Jacques
Chiens de berger belge ^{spé} , Schipperke ^{spé}	VARLET Marie-France
Groupe 02	19/04/2026
Bulldog anglais, Bulldog Continental, Chien de berger Kangal, Dobermann, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Léonberg, Pinscher, Presa Canario, Saint Bernard, Schnauzer, Terrier noir russe, <i>Races non citées</i>	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Boxer ^{spé} , Bullmastiff ^{spé} , Mastiff ^{spé}	FALAH Hamid
Dogues allemands	FAVRE René
Sarplaninac, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, Bouviers Suisses, Chien de montagne des Pyrénées, Hovawart, Landseer, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Rottweiler ^{spé} , Shar Pei, Terre Neuve	MAKOMASKI Maria
Cane Corso	MORBELLI Jean-Jacques
Groupe 03	19/04/2026
Bull Terriers	BARENNE Roger
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers d'Ecosse, Terriers irlandais, Toy Terrier	ESCOFFIER Jean-Louis
Staffordshire Bull Terrier	KARCHER Christian
Russell Terriers, Staffordshire américain, Terrier du Yorkshire, <i>Races non citées</i>	ROUND Katharina
Groupe 04	19/04/2026
Teckels ^{spé}	BONNET Michel
Groupe 05	19/04/2026
Akita ^{spé} , Akita américain, Basenji ^{spé} , Chien du Pharaon ^{spé} , Chiens nordiques ^{spé} , Chiens nus du Mexique et du Pérou, Cirneco de l'Etna ^{spé} , Podencos ^{spé} , Podengos ^{spé} , Samoyède ^{spé} , Spitz du Japon ^{spé} , <i>Races non citées</i>	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Spitz allemands, Spitz italien	GOGIBUS Judith
Chow Chow, Eurasier	ROUND Katharina
Groupe 06	19/04/2026
Beagle ^{spé} , Beagle Harrier ^{spé} , Harrier ^{spé}	CABASSOT Jean
Rhodesian Ridgeback	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Basset des Alpes, Dalmatien	FAVRE René
<i>Races non citées</i>	ROUSSET Bernard
Groupe 07	19/04/2026
Braque d'Auvergne ^{spé} , Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais, <i>Races non citées</i>	BARENNE Roger
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque de l'Ariège, Braque slovaque à poil dur, Braques hongrois, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Braque italien, Braque Saint Germain, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons ^{spé} , Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Langhaar	DESSERNE Sylvie
Braque du Bourbonnais, Braques de Weimar, Braques français, Pointer	FAVRE René
Groupe 08	19/04/2026
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Golden, Labrador, Retrievers	ROUSSET Bernard
Groupe 09	19/04/2026
Caniches ^{spé} , King et Cavaliers King Charles spaniels ^{spé}	DESSERNE Sylvie
Bichons, Epagneuls continentaux, Petit chien lion, Petits chiens russes, <i>Races non citées</i>	ESCOFFIER Jean-Louis
Chihuahuas, Coton de Tuléar	FAVRE René
Bouledogues français ^{spé} , Carlins, Chiens chinois à crête, Chiens du Tibet, Epagneuls japonais, Pékinois, Petits belges, Terrier de Boston	NODALLI Viviana (ITALIE)
Groupe 10	19/04/2026
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet, <i>Races non citées</i>	BARENNE Roger
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	19/04/2026
Epagneul de Saint-Usuge, Pachon Navarro, Taigan	BARENNE Roger
Biewer Terrier	ROUND Katharina
Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Segugio dell Appennino	ROUSSET Bernard

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges



Société Canine Midi Côte d'Azur

Association Canine Territoriale Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Affiliée à la Centrale Canine reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT • MARTIGUES 2026

Expédier rapidement votre demande à :

Michèle ROLLET - Expo Martigues - 93 allée de Saint André - 01960 PERONNAS

en joignant le montant de votre engagement par chèque au nom de la SCMCA

N° d'arrivée

Réserve SCMCA

REMPLISSEZ SOIGNEUSEMENT RECTO-VERSO CETTE FEUILLE EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE

Engagement en ligne : <https://cedia.fr>

Joindre impérativement le règlement de vos engagements :

libellé au nom de la Société Canine Midi-Côte d'Azur.

- pour les exposants français : par **chèque** (voir au dos)
- pour les étrangers, **inscription obligatoire par cedia.fr**
- pour les adhérents, **la photocopie de la carte 2026**

J'engage mon chien :

☐ au CACS (18/04) ☐ au CACIB (19/04) ☐ aux 2 expositions

Race Sexe

Nom du chien

Couleur Poil (ras, long, dur)

Taille..... Poids

(pour Schnauzers, Pinschers, Chiens courants, (pour les Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes)
Caniches, Spitz, Teckels)

N° Livre d'origines Date de naissance

N° de tatouage (ou transpondeur)

Nom du père.....

Nom de la mère.....

Nom du producteur : M. Mme, Mlle.....
(Propriétaire de la mère au moment de la saillie)

Propriétaire :

Nom : M. Mme, Mlle.....

Prénom.....

Adresse (lisible)

Code postal Ville

Pays..... Tél. ☐
Cochez la case si vous souhaitez que votre numéro n'apparaisse pas au catalogue

E.mail

Classe d'engagement :

Baby ☐ Puppy ☐ Jeune ☐ Intermédiaire ☐ Ouverte ☐
Travail ☐ Champion ☐ Vétérain ☐ Ne concourant pas ☐

Confirmation demandée ☐

Paire : nom du 2^e chien

Couple : nom du 2^e chien

BULLETIN D'ADHESION - Année 2026

Le règlement doit faire l'objet d'un paiement séparé.

(à retourner à la S.C.M.C.A., 180 chemin des Valladets 13510 EGUILLES)

☐ Nouvelle adhésion

☐ Renouvellement

N° adhésion - 1.....

N° adhésion - 2.....

1 - M. Mme Mlle : Nom Prénom Date de naissance

2 - M. Mme Mlle : Nom Prénom..... Date de naissance

Adresse.....

Code postal Ville..... Téléphone

E.mail @.....

Propriétaire d'un chien de race : Parrainé(e) par :

Je déclare adhérer à la SOCIÉTÉ CANINE MIDI-CÔTE D'AZUR et accepter les statuts et règlement en vigueur, notamment être majeur, jouir de mes droits civiques et ne pas avoir été condamné(e) pour sévices et/ou mauvais traitements à animaux. Les nouvelles demandes doivent être acceptées par le comité.

☐ 22 € cotisation individuelle ☐ 30 € cotisation couple

Fait à le.....

Signature 1

Signature 2

un seul chien par feuille d'engagement (photocopie acceptée)

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION TTC⁽¹⁾

EXPOSITION SANS CAGE SAUF MEUTES

	CACS		CACIB		2 expositions		Montant
	1	2	1	2	1	2	
Jeune • Intermédiaire • Ouverte Travail • Champion	1	2	1	2	1	2	
1 ^{er} chien	38 €	48 €	40 €	50 €	70 €	88 €	
2 ^e chien**	36 €	46 €	38 €	48 €	66 €	85 €	
3 ^e et 4 ^e chien (chacun) ⁽²⁾	32 €	42 €	34 €	44 €	60 €	78 €	
à partir du 5 ^e chien (chacun) ⁽²⁾	30 €	40 €	32 €	42 €	56 €	67 €	
Baby, Puppy, Vétérain	30 €	40 €	32 €	42 €	56 €	67 €	
Ne concourant pas (4 mois min. LOF obligatoire)	20 €	20 €	20 €	20 €	36 €	36 €	
Meute (au moins 6 chiens) tarif par chien	15 €	20 €	17 €	22 €	29 €	38 €	
Paire, Couple, Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur	GRATUIT						
Jeune présentateur (voir page 5)			10 €	10 €			
Prévente catalogues	☐ samedi : 5 € ☐ dimanche : 5 €						

* Indiquer le n° de carte

Total

(1) Pour les membres de la SCMCA à jour de leur cotisation 2026,
réduction de 4 € par chien (CACS ou CACIB)
ou de **6 € par chien** (participation aux 2 expositions)
(sauf pour les meutes) :

joindre photocopie de la carte 2026

(2) Tarif dégressif uniquement pour plusieurs chiens appartenant
au même propriétaire.

2 DATES DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

le **23 mars** (cachet de la poste faisant foi)

et le **3 avril 2026** (date de réception)

Augmentation des prix entre ces deux dates.

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent page 4.

Fait à Signature du propriétaire

le (obligatoire)



MARTIGUES - REGLEMENT DE L'EXPOSITION

Les expositions se tiendront les 18 et 19 avril selon la répartition décrite page 1.

Elles auront lieu à La Halle de Martigues, Avenue Louis Sammut, 13500 MARTIGUES

ARRIVÉES ET JUGEMENTS

L'horaire de jugement sera indiqué sur les convocations. Toutefois, les chiens devront être présents sur le site au plus tard à 11 h 30. L'exposition se tiendra conformément aux exigences sanitaires en vigueur.

LOGEMENT

Il n'y a pas de cage à disposition, sauf pour les meutes.

SORTIE ET REMISE DES RECOMPENSES

Sortie possible dès que le chien aura été jugé. Les récompenses seront remises entre 10 h et 15 h 30.

RESTAURATION ET APERITIFS

Suivant la réglementation en vigueur au jour des expositions.

TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. L'utilisation des potences est interdite.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, attendu que la clôture pourra survenir à tout moment, sur décision de la SCMAC.
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les âges sont comptés au jour de l'exposition. Il ne sera procédé à aucun changement de classe le jour de l'exposition sauf erreur due à l'organisateur.

BABY : chiens âgés de plus de 4 et moins de 6 mois.

PUPPY : chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois.

JEUNE : chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et du CACS-J en exposition nationale ou CACIB-J en exposition internationale mais non au CACS ni au CACIB.

INTERMÉDIAIRE : chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB.

OUVERTE : chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB.

TRAVAIL* : chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB (voir page 4)

CHAMPION DE BEAUTE : chiens âgés de 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, mais donne droit à l'attribution du CACIB et de la RCACIB en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail (voir page 4)

VETERAN : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et du CACS-V en exposition nationale ou CACIB-V en exposition internationale mais non au CACS ni au CACIB.

NE CONCOURANT PAS : pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, âgés de plus de 4 mois et qui ne participent pas à l'exposition. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni examinés ni confirmés.

Autre classe

MEUTES : Réservée aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

REFUS OU EXCLUSIONS

1° des engagements :

- a) des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
 - a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" .
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
 - c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite.
 - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le Juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

RESPONSABILITE

L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, l'ACT Société Canine Midi Côte d'Azur ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

OBLIGATIONS SANITAIRES

2ème catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier ainsi que ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et des cages).

RÉCLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à l'association organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine ;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

*www.centrale-canine.fr/articles/engagement-en-classe-travail

AGE MINIMUM POUR LA CONFIRMATION

12 mois sauf exceptions ci-dessous

1^{er} groupe : 15 mois :

Berger Allemand, Berger de Brie, Bouvier des Flandres

2^e groupe : 15 mois :

Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois.

3^e groupe : 15 mois :

Staffordshire Américain

4^e groupe : 15 mois

5^e groupe : 15 mois :

Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibizenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland

6^e groupe : 15 mois : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback

8^e groupe : 15 mois : Retrievers

9^e groupe : 10 mois : Épagneuls Pékinois et Japonais

10^e groupe : 15 mois

Toutes les races du groupe (sauf Whippet et Petit Lévrier Italien 12 mois).

Pour tout autre renseignement : www.centrale-canine.fr

Tapez CONFIRMATION dans la rubrique recherche

En partenariat avec



Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



POUR LES ENGAGEMENTS CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION :

- En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements

- En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

ATTESTATION

- Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au recto et au verso de cette page. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve, tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'association organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.
- En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.
- Je déclare également connaître la Loi du 06/03./99 et l'arrêté du 27/04/99 concernant les animaux dangereux et la Protection des animaux. Je déclare m'y soumettre.
- Je déclare respecter les lois et règlements cynophiles en vigueur.

Cochez la case correspondante

- Je suis un particulier ☐ (moins de deux portées par an)
Tous les exposants doivent se conformer à la réglementation en vigueur
- Je suis un éleveur ☐ (à partir de deux portées par an)

Les exposants ELEVEURS doivent se munir du document "Certificat de Capacité"

Veuillez noter ici le numéro de votre Certificat de Capacité :

Fait à _____ Signature du propriétaire
et ou de l'exposant :

le _____

RÈGLEMENT des engagements "COURRIER"

☐ CHÈQUE BANCAIRE

exclusivement à l'ordre de la SCMCA



ROYAL CANIN®



INSCRIPTION AU CONCOURS OFFICIEL DE JUNIOR HANDLING

N° attribué par
l'organisateur

L'inscription et le paiement au concours Junior handling doivent être réalisés en même temps que l'engagement du chien en ligne.

Il n'y aura pas d'inscription au poteau.

Vous recevrez confirmation de l'engagement.

Le jour de l'exposition : ce formulaire complété devra être remis au secrétariat de l'exposition avant 12 heures.

Le numéro de participant sera donné sur place.

CATEGORIE D'AGE

☐ 10-13 ans ☐ 14-17 ans

Nom du JUNIOR HANDLER:Prénom:

Né le..... Âge:

Race du chien présenté:..... N° au catalogue:.....

L'inscription ne sera validée que si les parents ont rempli et signé le formulaire ci-dessous :

Je soussigné (Nom et Prénom du représentant légal) :

.....

domicilié à:

demande l'inscription de mon fils - ma fille au concours de Junior handling

Je déclare être civilement responsable de mon enfant le jour du concours et je dégage la responsabilité civile de l'Association Canine Territoriale à raison tant des dommages causés par mon enfant et/ou le chien qu'il présentera, que de ceux qui seraient occasionnés à mon enfant et/ou à son chien.

Fait à le

Signature :

se conformer aux décrets et arrêté de la loi n° 99-5 du 6/01/1999 qui précise « ne peuvent détenir les chiens mentionnés à l'article 211-1 : les personnes âgées de moins de 18 ans ».